



Recours au tribunal pour oqtf

Par **yanis0675**, le **25/02/2016 à 11:31**

Bonjour rnrn Voila mon cas j'ai déposé une demande de titre de séjour a la préfecture de paris pour raison médical je me soigne depuis 1 an ici en France donc la préfecture ma remis un rapport médical pour mon médecin et celui si a bien était rempli par mon médecin traitent donc il a dis qu'il me faut la prise en charge avec un certificat médical donc après 2 mois d'attente la préfecture a refusé ma demande bien avec octf et la jai déposé un recours au tribunal avec un avocat donc j'aimerais savoir si le tribunal va m'accordé ma demande et ça prend prend combien de temps merci d'avance

Par **amajuris**, le **25/02/2016 à 12:12**

bonjour,rnpersonne ne peut présager de la réponse du tribunal.rnle délai d'attente de la réponse du tribunal dépend de chaque tribunal en fonction de sa charge de travail.rnvotre avocat, qui connaît votre dossier, devrait pouvoir vous renseigner sur vos 2 questions.rnsalutations

Par **yanis0675**, le **25/02/2016 à 12:59**

merci amatjuris

Par **esperalda**, le **25/03/2016 à 23:41**

j'ai déposer mon dossier au niveau de la préfecture pour raison médical et j'ai eu le refus après j'ai fais le recours mon avocat m'as dis que le recours à été rejeté comment je dois faire.

Par **morobar**, le **26/03/2016** à **11:13**

C'est à votre avocat de vous apporter les réponses, s'il existe encore un moyen d'appel.
Sinon:
* vivre dans l'illégalité sur le territoire
* quitter le territoire selon l'OQTF